



FICHE D'INSCRIPTION 2026/2027

PHOTO

Nom		Prénom	
Date de naissance		Age	
Lieu de naissance			
Adresse			
Code postale		Ville	
Téléphone		Email	
Profession			

PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'ACCIDENT

Nom		Téléphone	
-----	----------------------	-----------	----------------------

INSCRIPTION MUAYTHAÏ (mettre 1 croix)

☐ KIDS/TEENS (entre 6 et 14 ans) ☐ LOISIR (A partir de 15 ans) ☐ COMPETITION

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

☐ Certificat médical ☐ Règlement intérieure ☐ Autorisation Parentale

INSCRIPTION MUAYTHAÏ (mettre 1 croix)

☐ Chèque ☐ Espèce ☐ Coupon sport ☐ Labaz

U.S.E.E Muaythaï complexe de la prairie 95460 Ezanville, et le siège social mairie d'Ezanville 95460 Ezanville
Tél. : **06 80 89 46 22** – email : muaythai.usee@gmail.com ou ffromentin@hotmail.fr
Association de loi 1901, déclarée le 25 novembre 1936 sous le n°1968, Agrée par le gouvernement le 21 juillet 1943 sous le n°5180, et Agrée par le ministère de l'éducation nationale le 31 mai 1946 sous le n°1219



AUTORISATION PARENTALE 2026/2027

Je soussigné(e)

☐ Père ☐ Mère ☐ Tuteur

Demeurant N° Rue

Code postale Ville

Téléphone fixe Téléphone portable

Email

AUTORISE MON ENFANT

Nom Prénom

Née le

À participer aux entraînements et compétitions de la saison 2025/2026, organisés par l'U.S.E.E MUAY THAI, conformément aux règlements intérieur et déclare en avoir pris connaissance.
J'autorise la prise en charge médicale pour tout incident survenant pendant les entraînements et compétitions.

Fait à Le

Signature*

****Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et approuvé »***

U.S.E.E Muaythai complexe de la prairie 95460 Ezanville, et le siège social mairie d'Ezanville 95460 Ezanville
Tél. : **06 80 89 46 22** – email : muaythai.usee@gmail.com ou ffromentin@hotmail.fr
Association de loi 1901, déclarée le 25 novembre 1936 sous le n°1968, Agrée par le gouvernement le 21 juillet 1943 sous le n°5180, et Agrée par le ministère de l'éducation nationale le 31 mai 1946 sous le n°1219



RÈGLEMENT INTÉRIEUR 2026/2027

Article 1 – ADHERENT

Une personne est considérée comme adhérents avec tous ses droits lorsqu'elle a remis son dossier complet aux dirigeants du club :

- La cotisation
- Le certificat médical type
- 1 photo d'identité
- La fiche d'Adhésion remplie et signée
- Une autorisation parentale pour les mineurs

Article 2 – OUVERTURE DE SALLE

Les cours tout publics ont lieu toute l'année à l'exception des vacances scolaires et des jours fériés.

Article 3 – PARTICIPATION AUX COURS

Chaque adhérent, pour participer aux cours et aux entraînements, doit être en possession de :

- Ses gants
- Son protège-dents
- Ses protège-tibias
- Sa coquille de protection de la région pelvienne, de son protège-poitrine pour les féminins (selon morphologie)
- Son short de Muaythai
- Son plastron ainsi que de son casque

Le port de ces protections est obligatoire

Le Muaythai se pratiquant pieds nus, il est impératif de se couper régulièrement les ongles de pieds.

Pour ceux qui le désirent, le port de chausson à semelles très fines peut être autorisé afin d'éviter les ampoules.

Le non-respect d'une de ces règles établies ci-dessus entraîne l'exclusion systématique du fautif, sauf cas exceptionnel.

Tout accident survenu pendant, et à cause du non-port de ces équipements entraîne la non-prise en charge par les assurances concernées.

Article 4 – HORAIRES

La salle est ouverte aux activités de U.S.E.E Muaythai aux horaires définis ci-après :

LUNDI : 20h30 à 22h00

MARDI : 18h00 à 22h00

MERCREDI : 14h00 à 16h00 et de 19h00 à 21h30

JEUDI : 20h00 à 22h00

SAMEDI 16h00 à 18h00

Il est conseillé d'être présent 10 minutes avant le début des cours, de manière à être prêt à l'heure, en prenant soin de ne pas gêner l'activité présente dans le créneau-horaire précédent.

Les adhérents qui arriveront 20 minutes en retard pourront ne pas être acceptés au cours (sauf cas exceptionnel).

Tout adhérents quittant le cours avant la fin est prié d'en avertir son entraîneur.

Article 5 – COTISATION

La cotisation de chaque adhérent dès son versement est acquise définitivement au club. En aucun cas, un remboursement, même partiel, ne peut avoir lieu. Sauf cas exceptionnel.

Article 6 – EXCLUSION

Une exclusion, temporaire ou définitive, à l'encontre d'un adhérent peut être décidée par le comité directeur pour tout motif grave pouvant porter atteinte, soit directement, soit indirectement, à la vie associative du club.

En cas d'exclusion, aucun remboursement ne sera consenti à l'adhérent.

Article 7 – VOL

En cas de vol d'effets personnels à l'intérieur de la salle, le club ne pourrait se trouver, en aucun cas, responsable.

A chacun de surveiller ses affaires et de ne rien oublier dans les vestiaires ou dans la salle.

Article 8 – 2 ROUES

Le stationnement des deux roues est strictement interdit à l'intérieur de la salle. Il n'est autorisé qu'à l'endroit prévu à cet effet. Aux utilisateurs de deux roues de prévoir leur antivol.

Signature avec la mention « lu et approuvé »



PLANNING ET TARIFS 2026/2027

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Muay Thai kids (8 ans à 12 ans)		18h00 à 19h00	14h00 à 15h00			
Muay Thai teens (13 ans à 16 ans)		19h00 à 20h00	15h00 à 16h00			
Muay Thai Full Girl (à partir de 15 ans)			19h00 à 20h00			
Muay Thai loisirs (à partir de 17 ans)		20h00 à 22h00		20h00 à 22h00		
Muay Thai Compétition (à partir de 17 ans)	20h30 à 22h00*	20h00 à 22h00*	20h00 à 21h30*	20h00 à 22h00*		16h00 à 18h00*

* Uniquement compétiteurs et/ou confirmés

Tarifs	À l'année	(À partir de janvier) 2ème trimestre	(À partir de mars) 3ème trimestre
Muay Thai kids (8 ans à 10 ans)	240 €	210 €	190 €
Muay Thai teens (11 ans à 14 ans)	240 €	210 €	190 €
Muay Thai Full Girl (à partir de 15 ans)	150 €	125 €	100 €
Muay Thai loisirs (à partir de 17 ans)	280 € (2 cours/semaine) 350 € (4 cours/semaine)	250 € (2 cours/semaine) 320 € (4 cours/semaine)	220 € (2 cours/semaine) 290 € (4 cours/semaine)
Muay Thai Compétition* (à partir de 17 ans)	320 € (+ caution de 200 €)		

Pieces à fournir :

L'inscription ne sera effective qu'une fois l'ensemble du dossier constitué, et le règlement intérieur lu, approuvé et signé par le nouveau membre.

- Un certificat médical
- La fiche d'Adhésion avec la photo
- Les règlements de la cotisation à l'ordre de U.S.E.E BOXE
- Le règlement intérieur signé
- Autorisation parentale si vous avez – de 18 ans

Equipement obligatoire :

- un short Muaythai
- une paire de gants
- une paire de protèges tibias
- un protège dents
- un casque (Facultatif pour les Kids et les Teens)
- un plastron (Facultatif pour les Kids et les Teens)
- une paire de coudière (Facultatif pour les Kids et les Teens)
- une coquille Masculin et Féminin

> 1 séance d'essai ensuite 1 entraînement sera admis avec un certificat médical et l'équipement de pratique, ce cotisation réglée intégralement.

U.S.E.E Muaythai complexe de la prairie 95460 Ezanville, et le siège social mairie d'Ezanville 95460 Ezanville
Tél. : 06 80 89 46 22 – email : muaythai.usee@gmail.com ou ffromentin@hotmail.fr
Association de loi 1901, déclarée le 25 novembre 1936 sous le n°1968, Agrée par le gouvernement le 21 juillet 1943 sous le n°5180, et Agrée par le ministère de l'éducation nationale le 31 mai 1946 sous le n°1219